

# Arboriculture

PACA

n°8  
3 Mai 2023



## Référents filière & rédacteurs

**Myriam BERUD**

Station d'Expérimentation La Pugère  
[m.berud@lapugere.com](mailto:m.berud@lapugere.com)

**Aliénor ROYER**

Domaine Expérimental La Tapy  
[aroyer@domainelatapy.com](mailto:aroyer@domainelatapy.com)

## Directeur de publication

**André BERNARD**

Président de la Chambre Régionale  
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs  
22 Avenue Henri Pontier  
13626 Aix en Provence cedex 1  
[bsv@paca.chambagri.fr](mailto:bsv@paca.chambagri.fr)

## Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation  
PACA

132 boulevard de Paris  
13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Secteurs Basse Durance (13 et 84) & Alpin (04 et 05)

**Climatologie** : [Climatologie de la quinzaine écoulée](#)

**Pommier / Poirier** :

[Stades phénologiques](#)

[Tavelure](#) : période à haut risque se poursuit

[Oidium](#) : symptômes fréquents, repiquages en cours

[Feu Bactérien](#) : 1<sup>ers</sup> symptômes observés en Basse Durance

[Puceron cendré / mauve](#) : colonies en développement

[Puceron lanigère](#) : migration sur pousses

[Hoplocampe](#) : larves dans les fruits, descente larvaire à venir

[Carpocapse](#) : début des éclosions de 1<sup>ère</sup> génération

[Tordeuse orientale](#) : éclosions de 1<sup>ère</sup> génération

[Acarien](#) : présence signalée, surveiller dilution dans feuillage

[Tigre du poirier](#) : décoloration feuillage possible

[Zeuzère](#) : pose des pièges à réaliser

**Poirier** :

[Psylle du poirier](#) : ponte 2<sup>ème</sup> génération

[Phytopte des galles rouges](#) : migration attendue fin mai

[Cèphe](#) : ne pas confondre avec feu bactérien

[Anthonome du poirier](#) : larves dans bourgeons floraux (Alpes)

**Cerisier** :

[Stades Phénologiques](#) : début des véraisons sur Burlat

[Drosophila suzukii](#) : augmentation des captures

[Mouche de la cerise](#) : début du vol

[Monilia](#) : pas de détection

[Puceron noir](#) : pas de détection

**Toutes espèces** : [Campagnol](#)

## REGLEMENTAIRE

[Note Nationale abeilles](#)

**Note Nationale biodiversité** : [Abeilles sauvages](#), [Flore des champs](#)

[Liste Produits de Biocontrôle](#) : Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo dans ce BSV



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques

## Abeilles - Pollinisateurs

### Des auxiliaires à préserver

## Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

## La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

### Des risques pour la santé de ces auxiliaires

Tous les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produits par d'autres insectes (miellat) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau récoltée.

L'importante aire de prospection des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la colonie et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktails ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation [[clik - Note biodiversité - abeilles sauvages](#)].

*Pour aller plus loin sur la toxicité des substances actives : la base de données Toxbees [[clik](#)]*

### Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:

Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas intrants pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

### Raisonner et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs : adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveaux de risque : Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de préconisation, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer la nécessité d'une intervention,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers : assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles [[clik-site ecophytopic](#)].

### Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation ([Règlement 1107/2009](#), [Règlements 546 et 547/2011](#), [Règlements 283 et 284/2013](#), [document guide EFSA](#))
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, arrêtés ministériels)

## 1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat ([clic](#) - [Ephy](#), [Guide Phytois](#), [Phytodata](#))

## 2. Pour les cultures attractives\* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
  - Bien lire les mentions d'étiquetage
  - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison\*\*
  - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

\* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) - [clic](#)

\*\* des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Faire aux questions](#) - site du ministère en charge de l'agriculture

## 3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

## 4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

# Favoriser les pollinisateurs, des alliés pour assurer les meilleurs rendements et la qualité des productions végétales, c'est aussi...

... de nombreuses pratiques agricoles complémentaires et volontaires favorables pour améliorer l'accueil et le maintien des insectes pollinisateurs et autres auxiliaires

## Favoriser l'accueil de la biodiversité fonctionnelle

- La stratégie de lutte intégrée contre les organismes nuisibles doit d'abord être raisonnée en s'appuyant sur les moyens de régulation naturels (auxiliaires...), la diversification des productions végétales dans le paysage et la rotation des cultures.
- De nombreux aménagements existent pour favoriser la biodiversité fonctionnelle dans les milieux agricoles en agissant sur les habitats et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs (infrastructures agro-écologiques: bandes mellifères dans la parcelle, en bordure, le long des cours d'eau, haies mellifères, CIPAN mellifères...).

## Choisir le risque le plus faible - éviter les mélanges de produits – réduire les doses

- Si la protection chimique s'avère nécessaire, privilégier les produits présentant les risques les plus faibles pour la santé et l'environnement parmi ceux disponibles (base de données *Toxibees*). Si possible, réduire les doses et éviter la co-exposition des abeilles et l'apparition d'effets cocktails en limitant les mélanges.

## Ne pas traiter sur toutes les zones où des insectes pollinisateurs sont présents

- Les insectes pollinisateurs collectent des ressources sur de nombreuses plantes dans les parcelles cultivées, sur les adventices et sur la flore spontanée des bords de champs. Parmi les végétaux les moins connus : les messicoles (bleuet, coquelicot, mercuriale, résédat...), le maïs, les pois, la lentille, la vigne. Ils peuvent aussi collecter les miellats et les exsudats d'origine végétale présents sur les cultures. Ainsi, avant toute décision de traitement, penser systématiquement à observer les zones où les produits seront appliqués. C'est important aussi pour celles dont la floraison n'est pas attractive comme les céréales à paille.

## Ne pas traiter en période d'activité des abeilles

- Avant tout traitement, observer les cultures, leurs bordures et l'environnement, en prenant quelques minutes pour chercher si les pollinisateurs sont présents et privilégier la plage horaire des 3 heures après le coucher du soleil pour appliquer le(s) produit(s). Les pollinisateurs sont potentiellement actifs dans les parcelles dès 6°C pour certains bourdons et 8°C pour l'abeille domestique.

## Éviter des effets non intentionnels

- Sur cultures pérennes, en complément des obligations réglementaires prévues pour les insecticides et acaricides, pour les autres substances actives les plus à risque selon l'outil *Toxibees*, avant tout traitement et pour éviter des effets non intentionnels sur les pollinisateurs, la végétation d'inter-rangs en fleur peut être rendue non attractive, par exemple en la broyant ou en la fauchant. Il est aussi possible de privilégier les produits qui bénéficient d'un usage en période de floraison.
- Ne jamais laisser d'eau polluée par des produits phytosanitaires autour des parcelles ou des bâtiments. Les abeilles domestiques notamment, collectent et s'abreuvent d'environ 25 litres d'eau par an et par colonie pour assurer leur développement.

Accueillir les insectes pollinisateurs, maintenir leur abondance et leur diversité, c'est se donner toutes les chances de s'assurer une pollinisation optimale des fleurs et une production de fruits et semences de bonne qualité nutritionnelle: gage de plus-value commerciale et agroécologique.

Pour plus d'exemples et d'informations :

- [Ecophytopic](#)
- [Agri connaissances](#)
- [Plantes nectarifères et pollinifères à semer et à planter](#)
- -

Cette note a été rédigée par un groupe de travail DGAL<sup>1</sup>, Chambres d'agriculture France, ITSAP-Institut de l'abeille<sup>2</sup>, ADA France<sup>3</sup>.

1- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation. 2- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation. 3- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.

Contact : [cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr](mailto:cedric.sourdeau@agriculture.gouv.fr)

Crédits photos et mise en page : V. Dupuy (Muséum National d'Histoire Naturelle)

**Abeilles sauvages**  
& santé des agro-écosystèmes

photo: Victor Dupuy



Pour lire la note complète

## Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agronomiques générales en faveur des abeilles sauvages, non exhaustives et sans considération des systèmes de culture, des enjeux écologiques et règlements spécifiques, et des techniques à appliquer :

- ❑ Éviter et limiter généralement l'usage de **produits phytopharmaceutiques**, particulièrement **d'insecticides** en période d'activité forte des pollinisateurs (min. Avril - Août).\*
- ❑ Raisonner le désherbage, privilégier les **moyens physiques et mécaniques**, notamment entre Avril et Août
- ❑ Préserver et aménager une **diversité d'habitats** et micro-habitats : talus, fossés, friches, rocailles, chemins non artificialisés, haies, bois, souches, branches et arbres morts au sol ou sur pieds, buissons, ronciers, murets et pierriers, tas de sables et graviers, mares, etc.
- ❑ Préserver et développer la **diversité et l'abondance** générale de **fleurs** au long de l'année : prairies, jachères sauvages, bandes enherbées, ourlets buissonnants, haies et arbres isolés d'essences locales.
- ❑ Développer un **maillage** connecté de **bandes de flore sauvage** en **bordures** des parcelles, et le relier aux autres **habitats** pour optimiser les **distances** entre **gîtes** (nids) et **couverts** (fleurs) < 100-300 mètres.
- ❑ Gérer les milieux **herbacés** de manière **extensive et différenciée** : échelonner fauches et pâturages dans le temps, préserver des fleurs jusqu'au plus tard possible.
- ❑ Éviter et **limiter la fertilisation minérale** notamment des bords de champs, des prairies et milieux non-cultivés pour éviter l'appauvrissement de la diversité floristique.
- ❑ Privilégier les **semences d'espèces locales** pour la flore cultivée ou pour tous travaux de fleurissement.
- ❑ Développer les **couvertures du sol** et **éviter son travail**, notamment entre début d'hiver et début de printemps pour préserver les nids d'abeilles terrioles.
- ❑ Intégrer des **prairies** dans le système et les rotations culturales.

Abeilles / **calendrier** indicatif général du cycle d'activité, avec d'importantes différences selon les espèces.

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
Activité type	Hivernation		Premiers vols	Activité / sensibilité forte accouplements, nidification, butinage. Juillet-Août sensible pour les bourdons				Derniers vols		Métamorphoses des larves Hivernation		

*Période d'observation optimale, en journée par beau temps*

- Illustration

# Flore des bords de champs & santé des agro-écosystèmes

photo : Victor Dupuy



**Flore** des bords de champs  
& santé des agro-écosystèmes  
**[clic]**

Note nationale **Biodiversité**







Pour lire la note complète

## Bonnes pratiques agricoles

Recommandations agro-écologiques générales (liste non exhaustive) en faveur de la flore des bords de champs, sans considération des systèmes de culture et des techniques à appliquer :

- Éviter toute application et dérive de **pesticides**. Ne **pas fertiliser** ou amender les bordures.
- Éviter de **perturber le sol** (mise à nue, retournements, grattages, compactage, etc.).
- Développer **les plus grandes largeurs de bandes** (> 2m autant que possible, hors réglementation).
- Faucher haut** (>15 cm du sol), **éviter le broyage** hors automne/hiver, ne **pas intervenir le matin**.
- Exporter la fauche** autant que possible (paillage, compostage), après un temps de repos au sol.
- Mettre en place une **gestion différenciée** : différentes dates et zones de fauche, dont tardive.
- Former des îlots et **zones en fauche tardive** (Octobre et/ou Mars), et **fauche bisannuelle** (1 an sur 2).
- Si souhaité, faucher par zones ou **couper les cimes** d'espèces **adventices** avant montées en graines.
- Observer les **nidifications** d'oiseaux notamment et **éviter les perturbations** entre **avril** et **juillet**.
- Développer et soigner un **maillage** connecté de bandes herbacées **en ceinture** de chaque parcelle.
- Relier** et associer les bandes herbacées aux **haies, fossés, bois, prairies, mares, pierriers, etc.**
- Dans la parcelle**, éviter l'usage **d'herbicides**, et privilégier la **fertilisation organique**.
- Si un **réensemencement** est souhaité, choisir des semences labellisées "**végétal local**".
- Permettre, inviter et privilégier le **pâturage** en bords de champs si possible.

Flore / **calendrier** : De nombreuses possibilités de cycles se retrouvent chez les espèces herbacées, selon les milieux. Cependant une tendance générale peut être résumée :

Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.
<b>Activité type</b> (faune associée)	Repos et germinations (hivernation de la faune)		Croissance végétative (réveils et reproductions)		Pic de floraisons (nidifications et sensibilités)		Floraisons / fructifications / germes d'annuelles en fin d'été (fleurs importantes pour les pollinisateurs)			Repos / décomposition / croissance d'annuelles (hivernation de la faune)		
	Périodes de fauche partielle possible				Période d'observation optimale			Période de fauche tardive				

Page Facebook du CRIIAM Sud <https://www.facebook.com/criiamsud/>

## Températures

En 2<sup>ème</sup> décade, les minimales sont déficitaires de 1°C, les maximales excédentaires de 1,5°C.  
En 3<sup>ème</sup> décade les minimales deviennent excédentaires de 0,5°C et les maximales de 2,5°C.

## Pluviométrie

En secteur Basse Durance, plusieurs petits épisodes localisés au cours de la quinzaine écoulée et un épisode généralisé mais souvent faible le 23 avril (1 à 10 mm).

Dans les Alpes, épisodes de pluie plus réguliers avec des hauteurs d'eau plus importantes le 30 avril (10 à 25 mm).







Le total pluviométrique d'avril est nettement déficitaire par rapport aux normales : il représente 5 à 45% de la normale en secteur Basse Durance (2 à 22 mm) et 40 à 50 % dans les Alpes (25 à 50 mm).

## Développement végétatif

Observations au 2 mai 2023

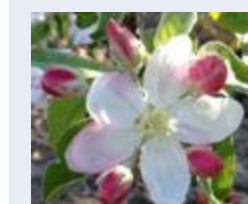




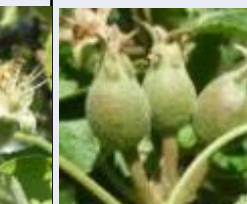
POIRIER	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Lardier Vitrolles)
Alexandrine, Abbé Fetel	J grossissement du fruit		
Eliott <sup>cov</sup> Selena®			
Louise Bonne			J grossissement du fruit
Guyot, Williams		J grossissement du fruit	I- J

### Stades phénologiques du POIRIER

Stade F BBCH60 1 <sup>ère</sup> fleurs	Stade F2 BBCH65 Pleine floraison	Stade G BBCH67 Chute des pétales	Stade H BBCH69 Fin floraison	Stade I BBCH71 Fruits jusqu'à 10 mm diamètre	Stade J BBCH72 Fruits jusqu'à 20 mm diamètre
					

POMMIER	Secteur Basse Durance	Secteur Alpin	
		zone SUD (Les Mées)	Zone NORD (Ventavon)
Pink Lady®	J grossissement du fruit	J grossissement du fruit	
Granny, Braeburn			
Gala	J grossissement du fruit		
Golden		J grossissement du fruit	I nouaison
Chanteclerc			

### Stades phénologiques du POMMIER

Stade F BBCH60 1 <sup>ère</sup> fleurs	Stade F2 BBCH65 Pleine floraison	Stade G BBCH67 Chute des pétales	Stade H BBCH69 Fin floraison	Stade I BBCH71 Fruits jusqu'à 10 mm diamètre	Stade J BBCH72 Fruits jusqu'à 20 mm diamètre
					



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Tavelure du pommier et du poirier (*Venturia inaequalis / pyrina*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

**Basse Durance** : Les pluies faibles des 20-24 avril ont induit des contaminations quasi généralisées. Les épisodes pluvieux des 29-30 avril ont été plus éparses : des contaminations ont eu lieu en secteur d'Arles, Avignon, Carpentras et Nord Vaucluse, Villelaure, Puyvert, pouvant être dues à des rosées. Des projections faibles ont été observées sur le lit de feuilles de pommier en suivi biologique sur l'Isle sur la Sorgue (84).

La sortie de tache de tavelure attendue fin avril, suite à la contamination du 15 avril, n'a pas encore été confirmée dans les vergers en suivi (y compris sur témoin non traité). La sortie des taches de la contamination du 24 avril est attendue pour le 5 mai (secteur Isle sur la Sorgue).

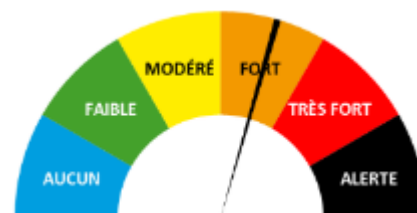
Il n'est pas observé de tache de tavelure dans les parcelles en suivi .

Alpes : contaminations généralisées le 30 avril et plus localisées du 18 au 21 avril.

### Analyse de risque

**La période à risque élevé se poursuit en tout secteur. Des spores pourront être projetées à la prochaine pluie et donner lieu à des contaminations en fonction de la température et la durée d'humectation.**

Surveiller les prévisions météorologiques.



Risque contamination Tavelure en cas de pluie et humectation suffisante

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure vise à limiter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

### Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex : soufre, bicarbonate de potassium, phosphonate de potassium). Consulter [fiche EcophytoPIC réseau DEPHY](#)



Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des **dérives de sensibilité** vis-à-vis de fongicides tavelure ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos sur : [https://www.r4p-inra.fr/wp-content/uploads/2020/07/Liste-I\\_Pathogenes\\_FR\\_Jul20.pdf](https://www.r4p-inra.fr/wp-content/uploads/2020/07/Liste-I_Pathogenes_FR_Jul20.pdf)



Photo : Taches de tavelure du POMMIER sur fruits et feuilles (source LA PUGERE)



Photo : Taches de tavelure du POIRIER sur fruits et feuilles (source LA PUGERE)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

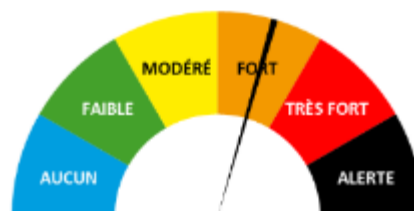
Des symptômes sont fréquemment observés en verger : il s'agit de repiquage sur feuilles à partir des foyers primaires.

Surveiller leur apparition sur la face inférieure des feuilles, donnant un aspect gaufré au feuillage.

### Analyse de risque

**La période à risque est en cours.**

La gestion de parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.



Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

### Méthodes alternatives

**B** Des **produits de biocontrôle** peuvent être utilisés dans les stratégies de lutte (ex : soufre).

Les **mesures prophylactiques** sont à privilégier : supprimer les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

#### **Eléments de biologie**

*Le champignon responsable de l'oïdium se conserve pendant l'hiver principalement sous forme de mycélium dans les bourgeons contaminés lors de la saison précédente.*

*Dès l'ouverture des bourgeons (stade C-C3), le mycélium reprend son activité. Les bourgeons infectés donnent naissance à des pousses ou inflorescences malades (contaminations primaires). Ces organes oïdiés primaires, recouverts d'un feutrage mycélien blanc-gris porteur de conidies, seront à l'origine des contaminations secondaires.*



Photo : Drapeau d'Oïdium du POMMIER sur jeune pousse (source LA PUGERE)



Photos (source La Pugère) : Contamination secondaire sur feuilles de pommier

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

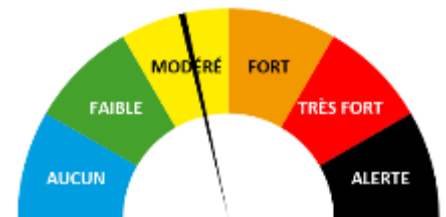
Des 1ers symptômes de feu bactérien sur bouquets de jeunes fruits ont été observés sur Mallemort (13) sur poiriers au 2 mai.

Sur poirier, ne pas confondre avec des symptômes de [Cèphe](#).

### Analyse de risque

**La période à risque se poursuit : les températures en augmentation sont favorables à la maladie.**

La présence des dernières fleurs ou floraisons secondaires représente une porte d'entrée privilégiée à la bactérie, notamment en cas de pluie et de températures élevées.



Risque Feu Bactérien en cas de pluie et selon températures

### Variétés les plus sensibles au Feu bactérien

<b>Poirier</b>	Alexandrine, Beurré Bosc, Conférence, Général Leclerc, Passe Crassane, Martin Sec, Red satin
<b>Pommier</b>	Akane, Crispp Pink et Rosy Glow, Reinette Grise, Reine des Reinettes, Tentation

### Méthodes alternatives

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex : laminarine, *Bacillus amyloliquefaciens* / *subtilis*).

### Mesures prophylactiques :

**B** L'élimination des chancres lors de la taille hivernale permet un assainissement partiel des vergers infectés.

La suppression des organes atteints est à pratiquer en verger atteint. Veiller à désinfecter les outils entre chaque coupe.

Dans l'environnement direct du verger, veiller à l'état sanitaire de plantes sensibles (aubépines, etc.) voire à les éliminer.

Plus d'informations et photos sur : [http://www.fredonpaca.fr/IMG/pdf/Plaqueette\\_FEU.pdf](http://www.fredonpaca.fr/IMG/pdf/Plaqueette_FEU.pdf)



Photos : Symptômes de Feu bactérien sur bouquets et pousses (source La Pugère / CA05)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Carpocapse des pommes et des poires (*Cydia pomonella*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

En secteur Basse Durance, les 1<sup>ères</sup> captures ont eu lieu entre le 7 et 20 avril dans les pièges à phéromone du réseau de piégeage. Le vol est en cours. Surveiller les 1<sup>ères</sup> piqûres sur fruits (1<sup>ères</sup> éclosions) en verger à pression.

Dans les Alpes, 1<sup>ère</sup> capture à Monetier Allemont (05) au 2 mai sur verger de Golden abandonné.

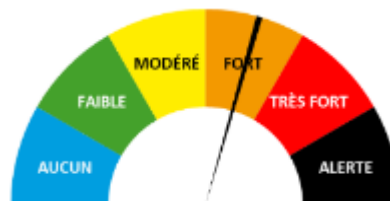


Photo : Papillon adulte de Carpocapse sur plaque englué piège Delta. Longueur : 15 à 22 mm (source : La Pugère)

### Analyse de risque

La période à risque démarre au début des éclosions.

D'après le **modèle carpocapse DGAL-Onpv/Inoki®** : en **secteur Basse Durance**, les pontes sont en cours et les éclosions débutent avec une intensification prévue la semaine prochaine, pour les secteurs précoces.



Risque Carpocapse en secteur Basse Durance

Secteur	Début de vol (Biofix)	au 2 mai 2023			Dates prévisionnelles				
		Vol adultes	Pontes	Éclosions	1% pontes	1% éclosion	10% éclosion	50% éclosion	90% éclosion
Avignon (84)	11 avril	34%	17%	1%	18 avril	1-2 mai	9 mai	28 mai *	19 juin*
Mallemort (13)	17 avril	18%	6%	0%	20 avril	7-8 mai	17 mai	1 <sup>er</sup> juin*	23 juin*

(\*) à confirmer lors du prochain bulletin

### Méthodes alternatives

Parmi les solutions de biocontrôle, la **confusion sexuelle** est une méthode de protection efficace à condition de la mettre en place **avant ou dès le début du vol** et en respectant les contraintes de pose (nombre de diffuseurs par ha, taille minimale de parcelles, pression du ravageur connue et maîtrisée). Des contrôles sur fruits réguliers sur la base d'un échantillonnage de 500 fruits par ha sont à mettre en place.

Voir fiche [EcophytoPic Confusion sexuelle](#)

La pose de **filets Alt'carpo** permet d'établir une barrière physique empêchant les femelles de pondre sur le végétal et perturbant l'accouplement d'adultes qui pourraient émerger sous le filet. A retrouver sur : [Fiche de la collection Ressources « Les Filets Alt'carpo »](#)



Photos (source : La Pugère): Dégât de larve de Carpocapse sur fruit.

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Tordeuse orientale (*Grapholita molesta*)

### Observations

Le vol de 1<sup>ère</sup> génération se poursuit.

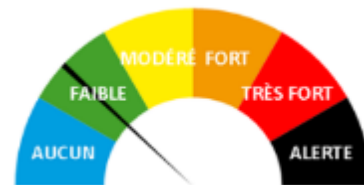
Il n'est pas recensé de dégâts sur pousses significatifs dans les parcelles en suivi.

**Variétés sensibles** : à pédoncule court comme Chantecler, Elstar, Reinette

### Analyse de risque

**La période de sensibilité à ce ravageur démarre à**

**la chute des pétales.** Les larves issues de la 1<sup>ère</sup> génération ne provoquent que rarement des dégâts uniquement sur pousses. Toutefois, il est important de maîtriser cette génération afin de limiter l'impact de la prochaine génération qui, elle, pourra occasionner des piqûres sur fruits.



### Méthodes alternatives

**B** Parmi les solutions de biocontrôle, la **confusion sexuelle *Cydia molesta*** permet de lutter contre ce ravageur en respectant les contraintes de pose (nombre de diffuseurs par ha, taille minimale de parcelles).

En verger de pommier et poirier, la pose de la confusion tordeuse peut être réalisée en même temps que celle du Carpocapse début à mi-avril en secteur Basse Durance.

Des contrôles réguliers sur fruits sont nécessaires (cf. Carpocapse).

Voir fiche [EcophytoPic Confusion sexuelle](#)

La pose de **filets Alt'carpo mono-rang** est une technique alternative utilisable contre la Tordeuse orientale (cf Carpocapse).



Photo : Dégâts de **tordeuse** sur pommes à l'approche de la récolte (source La Pugère)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Hoplocampe du poirier (*Hoplocampa brevis*) Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testudinae*)

Observations du 19 avril au 2 mai 2023

**En secteur Basse Durance**, en verger de poirier à floraison précoce (Alexandrine, Harrow Sweet), la chute des fruits piqués est en cours.

Sur pommier, les dégâts sont à présent bien visibles.

**Dans les Alpes**, le vol se termine ou est en cours sur les zones tardives.

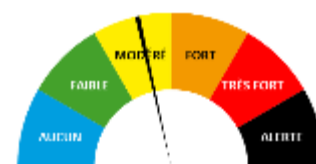
Observer attentivement les jeunes fruits en croissance afin d'évaluer le niveau d'attaque.

### Analyse de risque

La période à risque (éclosions) est terminée en secteur Basse Durance. →



Les éclosions se terminent ou sont en cours dans les Alpes. →



Ravageur en recrudescence en verger de poirier et pommier y compris en conventionnel.

### Éléments de biologie – Hoplocampe du poirier [Hoplocampe\\_poirier\\_ephytia.inra.fr](http://Hoplocampe_poirier_ephytia.inra.fr)

Une seule génération par an. L'adulte apparaît vers fin mars début avril : de 4 à 5 mm de long, il est de couleur jaune rougeâtre, les pattes sont jaunes. Le vol s'échelonne sur une période de 4 à 20 jours.

La femelle pond dans les boutons floraux au stade F; elle pratique une incision à l'aide de sa tarière et dépose un œuf (1 mm de long) sous l'épiderme entre 2 sépales.

La durée d'évolution embryonnaire est de 10 à 13 jours. L'œuf grossit et l'éclosion débute souvent au stade G.

La durée de développement de la larve est de 20 jours (4 mues). La larve au stade fausse-chenille mesure de 8 à 12 mm de long avec la tête brun rougeâtre et le corps jaune grisâtre.

Elle creuse une galerie sous-épidermique sur le pourtour du jeune fruit, à la base des sépales qui se flétrissent puis se dirige vers le centre du fruit et ronge les pépins (attaque primaire). Elle sort du fruit près des pétales et se porte sur un autre fruit (attaque secondaire), rarement sur un 3<sup>ème</sup>. Puis elle se laisse tomber sur le sol, s'y enfonce et se confectionne un cocon soyeux. Elle reste en diapause jusqu'en février, à quelques cm dans le sol, puis se nymphose au printemps.



Photos : Adulte d'Hoplocampe du poirier et dégât sur fruit.  
(source INRA / La Pugère)



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)

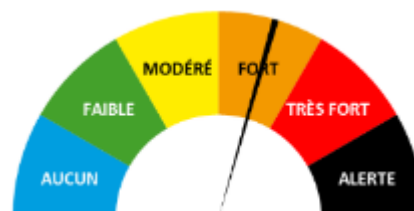
### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

En secteur Basse Durance et dans les Alpes, les pontes de 2<sup>ème</sup> génération sont en cours sur les pousses en croissance. Des œufs de stade jaune orangé sont observés.

Peu d'auxiliaires sont observés en verger.

### Analyse de risque

La période à risque (éclosions 2<sup>ème</sup> génération) va débuter.



Les dégâts induits par les larves de 2<sup>ème</sup> génération et des générations suivantes peuvent être préjudiciables à la récolte à cause du miellat et du développement de la fumagine sur fruits.

### Méthode alternative

Le relais pris par les **auxiliaires (punaises mirides, forficules, etc.)** est à favoriser.

La **gestion de la fertilisation et l'égourmandage**, à mettre en place au mois de mai, limite la présence d'organes végétatifs en croissance, très attractifs pour le psylle. En cas de miellat, des lessivages (arrosage sur frondaison) peuvent être pratiqués.



Psylle du poirier (adulte)  
source : LA PUGERE



Œufs de psylle du poirier  
(taille 3 mm)  
Source : LA PUGERE



Larves âgées de psylle du poirier  
(taille 2-4 mm)  
Source : LA PUGERE

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Puceron cendré du Pommier (*Dysaphis plantaginea*) Puceron mauve du Poirier (*Dysaphis pyri*)

Observations du 19 avril au 2 mai 2023

**Pommier** : le développement des foyers de puceron cendré est en cours.

**Poirier** : en AB, présence de puceron mauve. D'autres pucerons sont également présents : puceron noir / brun / vert. Le puceron vert *Dysaphis reaumuri* responsable d'enroulement des feuilles n'est pas encore signalé.

La présence d'**auxiliaires** est significative : larves de syrpe, forficules, coccinelles.

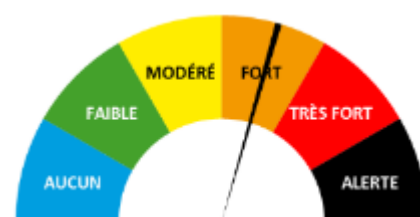
Surveiller l'enroulement des feuilles sur les pousses en croissance et l'installation des auxiliaires.

### Analyse de risque

#### Période à risque avec le développement de foyers dans les jeunes pousses en croissance.

Sur pommier et poirier, le risque de déformation des fruits et d'impact sur le retour à fleur l'année suivante est important en cas d'infestation par le puceron cendré ou mauve.

La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maîtrise de ces pucerons.



### Méthodes alternatives

La **gestion raisonnée de la fertilisation** permet de limiter la pousse végétative et de réduire l'attractivité du verger pour le puceron cendré.

L'aménagement de la protection et de l'environnement du verger peut contribuer à favoriser l'implantation et le développement des **auxiliaires, prédateurs de pucerons**.



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



#### Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire**. Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.



Photos (source La Pugère) :

(à gauche) **Puceron mauve du poirier** : Détail face inférieure d'une feuille

(au milieu et à droite) **Puceron cendré du pommier** : enroulements sur pousses



Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

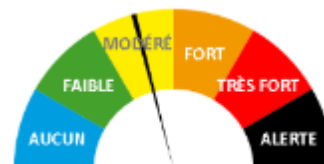
## Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

En secteur Basse Durance, l'activité du puceron lanigère reprend. Sa présence est détectée dans la frondaison de vergers avec historique. La migration depuis le tronc et charpentière a eu lieu. Il n'est pas observé de puceron parasité.

### Analyse de risque

Surveiller le développement des foyers sur pousses de l'année jusqu'à l'arrivée du parasitoïde *Aphelinus mali*, très bon régulateur de ce ravageur en période estivale.



### Méthode alternative

Le parasitoïde *Aphelinus mali* est un très bon régulateur du puceron lanigère.



Photos : Foyer de **Puceron lanigère** sur pommier et détail de puceron parasité par *Aphelinus mali* (source La Pugère)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Phytopte des galles rouges

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

Les taches déjà présentes rougissent.

Présence fréquemment observée en verger de poirier avec des dégâts significatifs en Nord Vaucluse sur jeunes vergers. Dans les autres secteurs, la présence est généralisée mais de faible intensité.

Les conditions sèches au débourrement ont été favorables à ce ravageur.

La prochaine migration qui donnera de nouveaux symptômes est attendue fin mai.

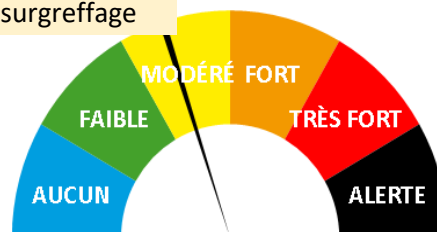
Contrôler les vergers sensibles pour repérer les parcelles atteintes et en particulier les jeunes vergers et surgreffage.

### Analyse de risque

#### Période à risque.

En cas de présence du ravageur, l'infestation peut prendre de l'ampleur très rapidement.

sur jeunes vergers  
et surgreffage



### Méthode alternative

**B** Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. L'application d'un soufre micronisé à l'automne (au moment de l'essaimage) et/ou au printemps permet de limiter le développement des phytoptes l'année suivante.



Photos : Symptômes de Phytopte des galles rouges sur feuilles et sur fruits (source LA PUGERE)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

Un nombre limité de parcelles présentent des niveaux élevés de présence d'acarien rouge sur feuilles de rosette, en absence d'acarien prédateur.

Au fur et à mesure du développement de la végétation, un suivi de la dilution des formes mobiles d'acarien rouge est à prévoir.

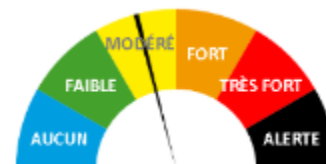
### Analyse de risque

#### Période à risque.

Avec le développement du feuillage les populations printanières d'acarien rouge se « diluent » habituellement.

Des conditions climatiques favorables (sécheresse et chaleur) peuvent entraîner un développement rapide et important.

La présence d'acariens prédateurs peut permettre la régulation des acariens rouges.



### Méthodes alternatives

L'introduction d'**acariens prédateurs** peut permettre de limiter le développement des acariens rouges à condition d'aménager la protection du verger tout au long de la saison et en particulier en fin d'été (femelles hivernantes). A retrouver sur : [« Biocontrôle de l'acarien rouge en vergers de pommier »](#)

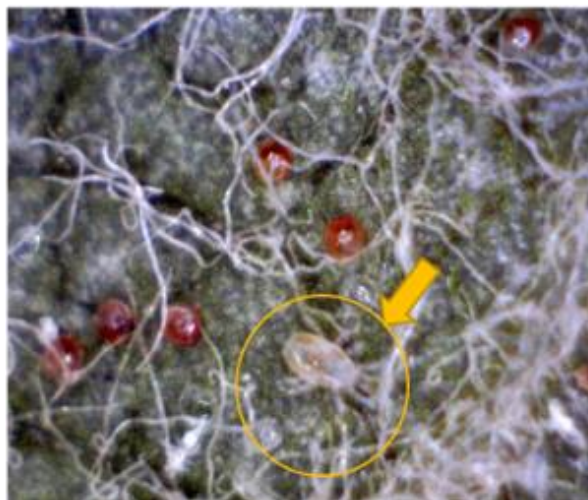
Photo : Acarien rouge du pommier (1 mm environ) Source : Cotton D. INRA Montpellier



Photo : Feuille de pommier avec décoloration due à l'acarien rouge (source La Pugère)



Photo : acarien prédateur (1 mm environ) avec œufs d'acarien rouge (source La Pugère GRCETA Basse Durance)



Observer les acariens prédateurs face inférieure des feuilles, le long de la nervure centrale



## Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

Les pièges à phéromones permettant d'enregistrer le début de vol sont à poser au dessus de la frondaison.

A partir de la dernière décade de juin, surveiller la présence des larves à l'aisselle des feuilles sur jeunes pousses et sur l'apex induisant un dessèchement de la pousse. Ne pas confondre avec du feu bactérien ou des piqûres de cèphe ou de tordeuse orientale.

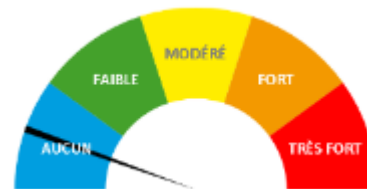
Dégâts de zeuzère :  
Pousse minée  
(source La Pugère)  
NE PAS CONFONDRE  
AVEC DU FEU BACTERIEN



Adulte *Zeuzera pyrina*  
(source La Pugère)

### Analyse de risque

Actuellement le risque de dégâts est nul, le vol n'ayant pas démarré.  
En vergers adultes, ce ravageur secondaire est peu préjudiciable.  
En jeune vergers ou surgreffage les dégâts induits par les larves peuvent causer des dommages à la structure et la pérennité du jeune arbre.



### Méthode alternative

La **confusion sexuelle** *Zeuzera pyrina* permet de lutter contre ce ravageur si sa mise en place a lieu dès le début du vol en respectant les contraintes de pose (nombre de diffuseurs par ha, taille minimale de parcelles).

Parmi les [produits de biocontrôle](#), des solutions existent contre ce ravageur.

Secteur Basse Durance (13 et 84)

## Tigre du poirier (*Stephanitis pyri*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

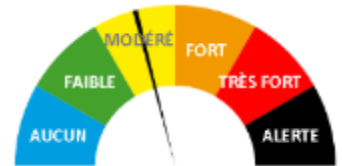
En secteur Basse Durance, les populations augmentent dans les vergers touchés : présence d'adultes et de larves. Des décolorations du feuillage sont notés en verger. Le nombre de parcelles touchées reste limité.

### Analyse de risque

Période à risque est en cours.

Les dégâts sont souvent de faible ampleur mais peuvent induire des décolorations du feuillage important en cas de forte présence.

Ce ravageur secondaire est **en recrudescence depuis quelques années**.



### Éléments de biologie (Source Ephytia)

3 générations par an, de mai à septembre. L'adulte passe l'hiver dans divers abris, sous des amas de feuilles sèches, dans les anfractuosités des troncs, etc. A la reprise de la végétation, les adultes sortent de leurs abris et gagnent la face inférieure des feuilles, où ils se nourrissent de liquides intracellulaires. La ponte débute début mai, et se poursuit pendant 1 mois environ. Chaque femelle pond une centaine d'oeufs. La larve reste sur la face inférieure des feuilles et atteint la maturité au bout d'une vingtaine de jours. Les nouveaux adultes apparaissent en juin. La 2<sup>ème</sup> génération se développe en juin-juillet et la 3<sup>ème</sup> en août-septembre.

### Méthode alternative

**Prophylaxie** : les mesures de gestion de la litière pratiquée contre la tavelure (broyage des feuilles) peuvent permettre de réduire les populations hivernantes de tigre du poirier. L'utilisation de **nématodes entomopathogènes** en mars peut permettre de limiter les infestations.



Face supérieure d'une feuille de pommier infectée par *Stephanitis pyri* (photo M. Giraud, CTIFL)



*Stephanitis pyri* adulte  
Source www.talkag.com



*Stephanitis pyri* colonisant la face inférieure d'une feuille de pommier. Observation de miellat (photo M. Giraud, CTIFL)

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

## Anthonome du poirier (*Anthonomus pyri*)

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

Les larves sont présentes dans les bourgeons à fleurs non ouverts (en secteur alpin). Surveiller l'émergence des adultes. Recenser les parcelles touchées.

Éléments de biologie : Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver et au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs, dévorant les boutons floraux qui ne s'ouvrent pas ou parfois se dégagent irrégulièrement et se dessèchent avant, ou en pleine floraison. Les adultes apparaissent en avril-mai pour 5 à 6 semaines d'activité puis estivent et pondent en septembre. Certains individus peuvent hiverner et ne pondre qu'au printemps.

### Analyse de risque

Ravageur dit secondaire.

**La période à risque est l'automne (ponte des œufs).**

Les attaques de ce ravageur dans les bourgeons floraux peuvent être importantes et causer des pertes pouvant aller jusqu'à la quasi-totalité de la récolte dans les cas extrêmes.



Photos : larves d'anthonome du poirier dans les bourgeons (source Chambre d'Agriculture Hautes Alpes)

## NE PAS CONFONDRE L'ANTHONOME DU POMMIER ET DU POIRIER

source : [CRA Wallonie anthonome poirier](#)

Plus d'infos sur : [Fiche-technique-Anthonome-GRAB](#)

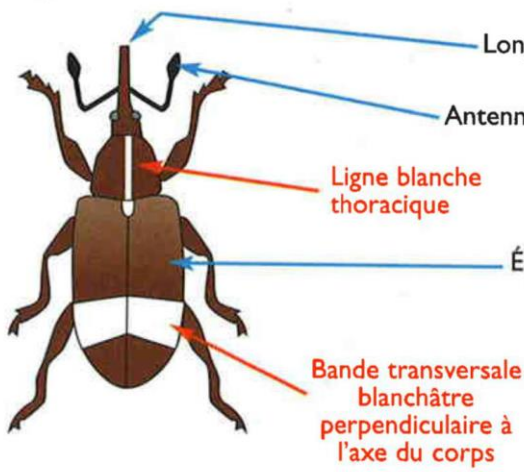
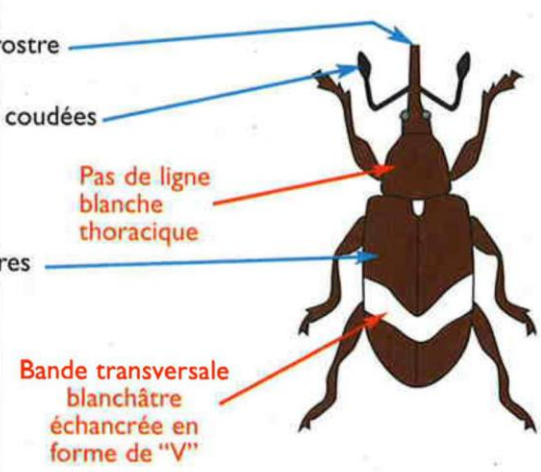
	ANTHONOME DU POIRIER	ANTHONOME DU POMMIER
<b>Schéma et description de l'adulte</b>	 <p>- 4 à 5 mm, couleur brun mat légèrement rougeâtre, plus vif aux épaules</p>	 <p>- 4 à 5 mm, couleur brun noirâtre</p>
<b>Larve</b>	<p>- 5 à 7 mm en fin de développement - apode (sans pattes) et forcément arquée, corps blanc crème, tête brun foncé</p>	<p>- 8 mm en fin de son développement - apode, corps blanc jaunâtre, tête noire</p>
<b>Nymphe</b>	<p>- 4,5 à 7 mm, jaunâtre</p>	<p>- 4 à 5 mm, jaune pâle</p>

Tableau n°1 : critères de reconnaissance des anthonomes du poirier et du pommier



## Cèphe du poirier

### Observations du 19 avril au 2 mai 2023

Des symptômes de cèphe sur poirier sont observés en secteur Basse Durance en AB mais restent limités en intensité.

NE PAS CONFONDRE AVEC DU [FEU BACTERIEN](#) :

sur la pousse, une série de **blessures disposées en hélice** forment de petites nécroses typique du Cèphe du poirier.

L'adulte ne pond qu'un seul œuf, puis la larve se développe dans la jeune pousse en creusant une galerie d'une dizaine de centimètres où elle va passer l'hiver. Un adulte en sortira en avril.

### Analyse de risque

Ces dégâts n'ont pas d'incidence en verger adulte.

Une forte pression peut être pénalisante en pépinières ou jeunes plantations.

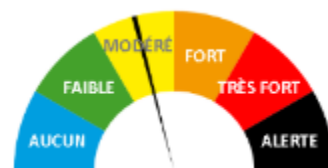


Photo : Pousse en crosse atteinte par le Cèphe (source : La Pugère)



# Cerisier

Secteur Bas Ventoux (84)

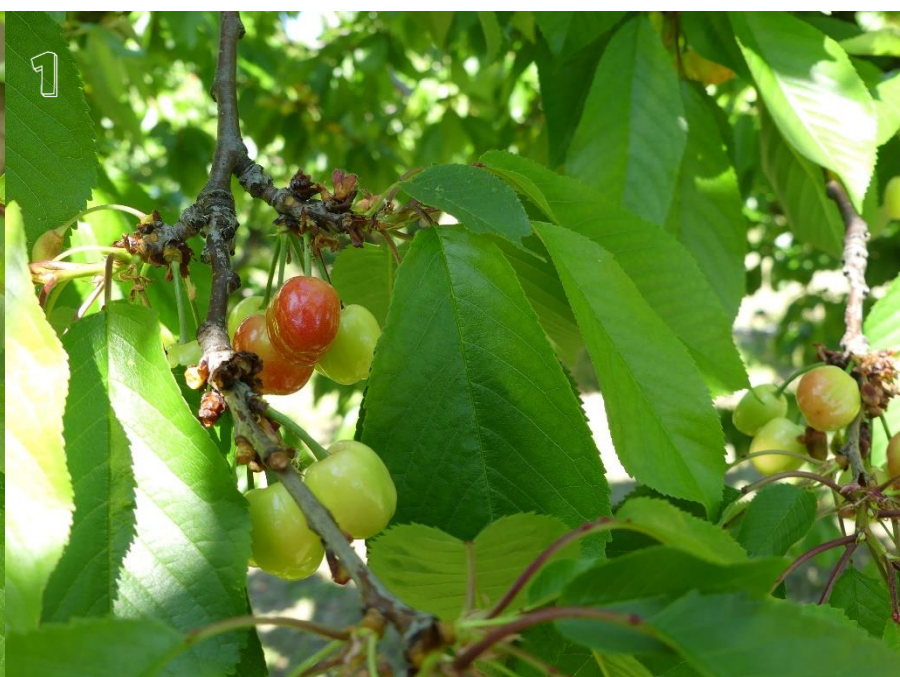
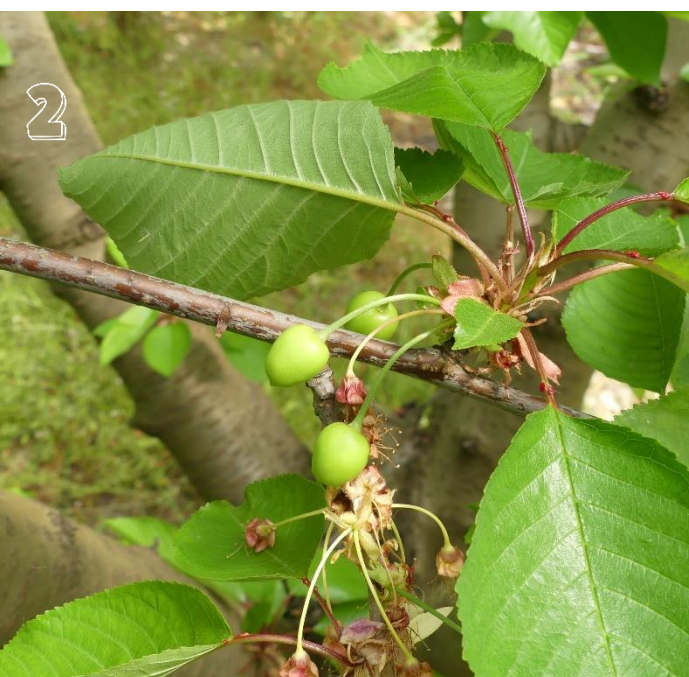
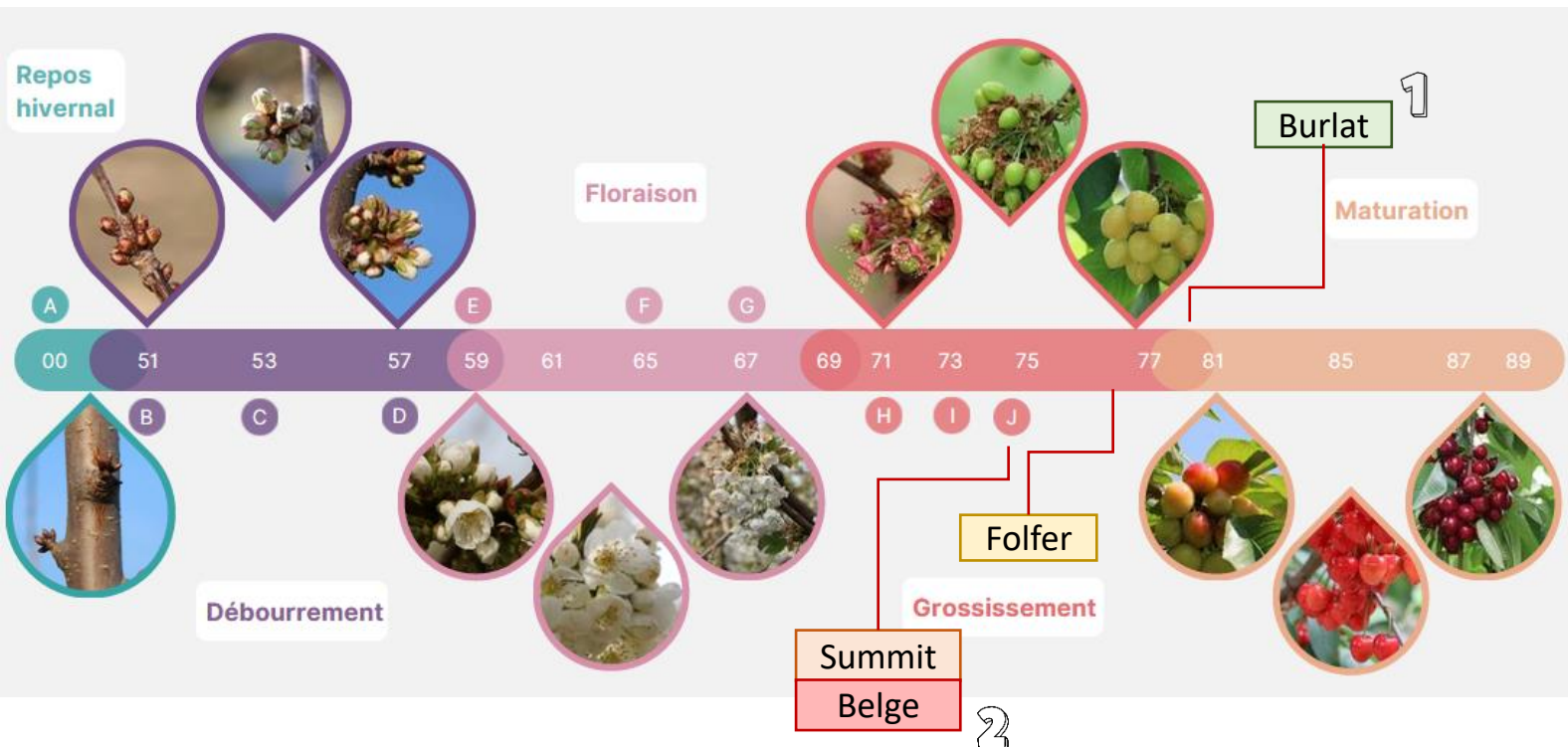
## Développement végétatif

### Observations au 3 mai

Burlat est en cours de véraison pendant que Summit et Belge sont au stade de croissance des fruits. La phénologie de la saison rattrape progressivement celle de 2022.

Après les fortes chaleurs de l'année dernière les arbres présentent un taux élevé de fruits doubles selon les variétés.

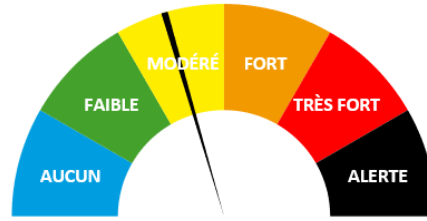
### Stades phénologiques pour 4 variétés (zone Carpentras) :



Source : La Tapy



## Secteur Bas Ventoux (84)



## *Drosophila suzukii*

### Observation

La proportion de *Drosophila suzukii* augmente progressivement dans les pièges. Cela ne présage en rien de l'intensité de la pression à venir pour cette saison.

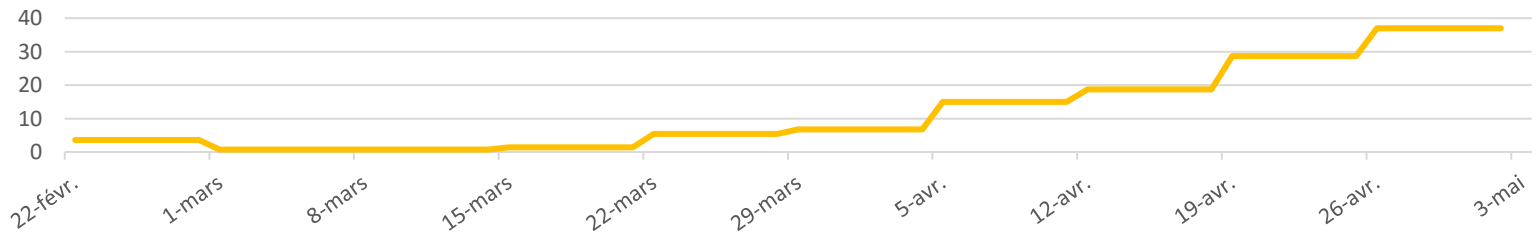
### Analyse de risque

Les fruits sont sensibles à la drosophile à compter du stade véraison. L'évolution des populations de mouches dans les pièges au cours des prochaines semaines nous permettra d'estimer le risque représenté par *D. suzukii* pour 2023.

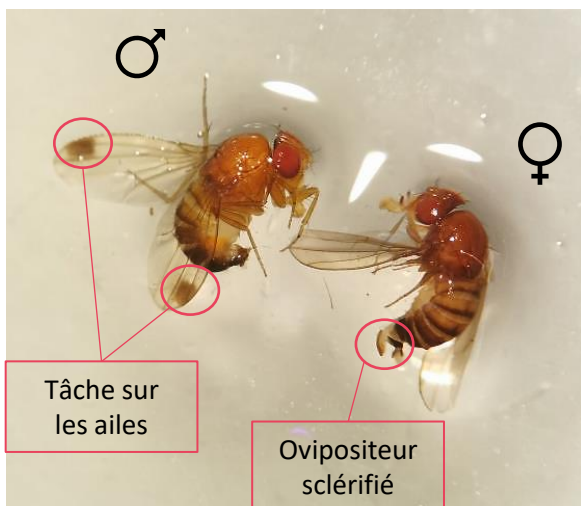
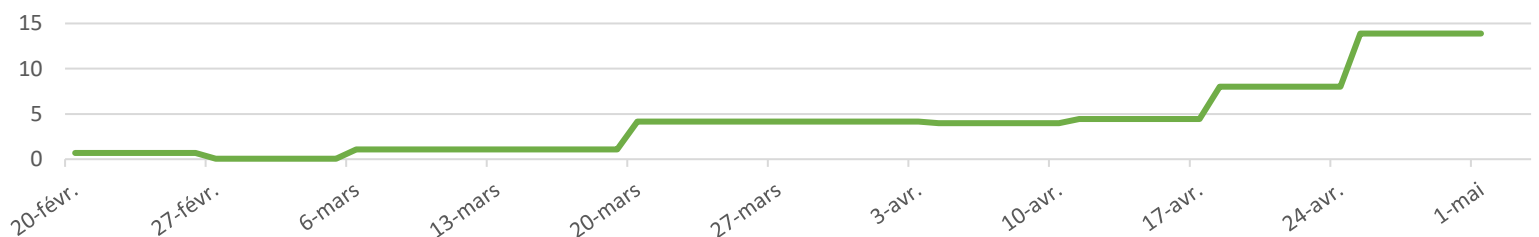
### Gestion du risque

Il est nécessaire de favoriser l'aération des parcelles (au sein du rang et dans les inter-rangs) notamment lors de la taille. On peut également agir sur les facteurs favorisant l'humidité (herbe trop haute, irrigation mal réglée...). Enfin, la récolte peut être optimisée en limitant au maximum le nombre de passages et en détruisant les déchets.

Carpentras - Infestation moyenne (3 parcelles)



Calavon - Infestation moyenne (2 parcelles)

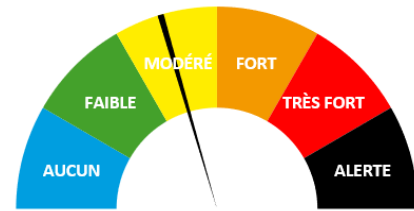


Mâle (à gauche) et Femelle (à droite) *D.suzukii*



Piège à drosophile

Source : La Tapy



## Mouche de la cerise (*Rhagoletis cerasi*)

### Observation

Quelques mouches observées dans les pièges des parcelles du réseau. Les premières pontes de la mouche ont lieu en théorie 7 à 10 jours après l'émergence de l'adulte. La mouche pond préférentiellement sur fruits en cours de véraison et les larves éclosent environ une semaine après la ponte.

### Analyse de risque

Sont sensibles les cerises qui ont commencé à se colorer. Les vols ont débuté.

### Gestion du risque

Gestion similaire à la *Drosophila suzukii*. Faire attention aux plantes en bordure de parcelles, notamment chèvrefeuille ou épine-vinette qui sont attractives pour la mouche de la cerise.

### Larve dans un fruit mûr



### *Rhagoletis cerasi* adulte



Source : A.Royer

Source : Ephytia

## Secteur Bas Ventoux (84)

### Monilia

#### Observation

Aucune observation sur les parcelles du réseau.

#### Analyse de risque

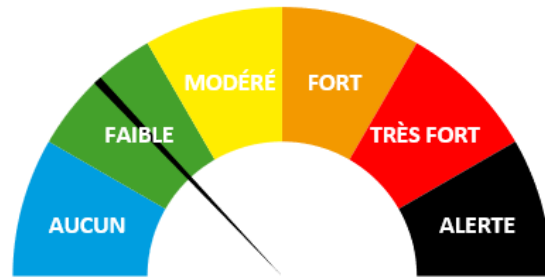
La période de sensibilité s'étend du stade « Ballonnets » (Stade D / BBCH 57) à « Floraison déclinante » (Stade G / BBCH 67). Ces stades sont atteints sur la totalité des parcelles mais l'absence de précipitations est pour l'instant un facteur limitant le risque d'apparition de la maladie.

#### Gestion alternative du risque

- Eliminer les momies, les chancre et aérer la frondaison à la taille.
- L'éclaircissage mécanique favorise le Monilia.
- Limiter la fertilisation azotée.
- L'extinction des bouquets de mai, à la jonction des bois de 1 et 2 ans permet de réduire le risque de Monilia.

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte.

Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)



#### Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance des dérivés de sensibilité vis-à-vis du **cyprodinil** et du **fludioxonil** ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger mais il convient d'être particulièrement attentif à ces traitements.

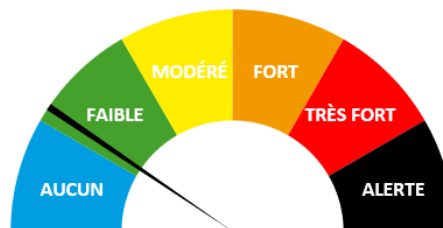
#### Momies de fruits à supprimer des arbres



#### Symptôme de monilia sur fleur



Source : La Tapy



## Puceron noir

### Observation

L'éclatement des bourgeons (à compter du stade C) est une période à risque concernant le puceron, à considérer avec attention.

### Analyse de risque

Les attaques de pucerons ont été bien contenues en 2022. Il convient cependant de rester attentif pour limiter leur propagation cette année encore

### Gestion alternative du risque

Favoriser et entretenir les auxiliaires naturels (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes, Cécidomyies,...).

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte.

Se reporter pour cet usage à la [liste des produits de biocontrôle](#)

### Foyer de puceron sur pousse de cerisier



Source : A. Royer

## Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)

### Campagnol provençal

#### Observations

L'activité des campagnols est effective : des tumulus récents sont visibles dans les vergers.

#### Analyse de risque

Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

L'appétence du Campagnol pour les racines d'arbres fruitiers peut l'amener à provoquer d'importants dégâts et causer des mortalités d'arbres en jeunes vergers.

#### Méthode alternative

Consulter la fiche collection «Ressources» [Campagnol provençal](#)



Tumulus de campagnol (source: La Pugère)



Campagnol pris au piège (source: La Pugère)



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**Station d'expérimentation la Pugère (Pomme & Poire)** Myriam BERUD  
**Domaine expérimental la Tapy (Cerise)** Aliénor ROYER  
**Chambre d'Agriculture du Vaucluse** Chloé MESTDAGH, Maréva MERABET  
**CRIIAM Sud** Aude Géa, Anne-Marie Martinez



## Observation

**Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)**  
**Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)**  
**Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)**  
**GRCETA de Basse Durance**  
**CETA de Cavaillon**  
**OP Alpes Coop Fruits, FRUITS & Cie**  
**Sociétés DURANSIA, CAPL**

## Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA